

Impôt des sociétés de A à Z - ISOC



15 h



330,00 €

Public

Cette formation est destinée à des personnes qui ont de bonnes connaissances en impôt des personnes physiques et qui souhaitent développer des compétences en matière d'impôt des sociétés. Elle vise également des personnes qui souhaitent remettre globalement leurs connaissances à niveau dans le domaine de l'impôt des sociétés

Prérequis

Avoir une bonne connaissance des mécanismes des impôts directs en Belgique (IPP)

Introduction : les spécificités de l'impôt des sociétés

Références légales

Principes communs à l'impôt des personnes physiques et des sociétés

Partie 1 : Assujettis à l'impôt des sociétés

Les personnes morales assujetties à l'impôt des sociétés.

L'interaction entre le droit comptable et l'impôt des sociétés.

Partie 2 : Les mécanismes de l'impôt des sociétés

La base imposable à l'impôt des sociétés au niveau des recettes :

- Les bénéfices d'exploitation ;
- Les plus-values ;
- Les sous-estimations de l'actif et les surestimations du passif.

La base imposable au niveau des éléments déductibles :

- Les provisions pour risques et charges ;
- Les réductions de valeur.
- La déduction des revenus définitivement taxés (RDT).
- La déduction des pertes professionnelles
- La déduction pour investissement

Partie 3 Déclaration fiscale et calcul de l'impôt

- Le calcul de l'impôt : le taux de base de l'impôt des sociétés ; les taux réduits et les cas d'exclusion de ces taux réduits ; la cotisation spéciale

Informations pratiques

> **Droit d'inscription**

330,00 €

✔ Cette formation est agréée "chèques formation".

> **Horaires**

📍 Verviers

> Du 6 novembre 2024 au 4 décembre 2024
5 soirées de 18h30 à 21h30

> **Certificat - Attestation**

Attestation de participation

> **Aides sectorielles à la formation**

Pouvez-vous bénéficier d'une aide sectorielle ? Pour en savoir plus, consultez l'onglet **Fonds sectoriels de formation** (<https://www.formation-continue.be/aides-la-formation/fonds-sectoriels-de-formation>) .

Formation agréée Cefora (<https://www.formation-continue.be/domaines-de-formation/cefora-fond-sectoriel-de-la-cp-200>)



> **Reconnaissance**

- Agréée ITAA

Impôt des sociétés de A à Z - Les mercredis à partir du 17 novembre 2021, Liège

€ 330,00 € ou 15 Chèques-Formation



Dates de formation

Les mercredis à partir du 17 novembre 2021

Horaire

5 soirées de 18h30 à 21h30



Liège, Sainte Beuve

Boulevard Sainte-Beuve, 1

4000 Liège

Belgique

inscription-sainte-beuve@centreifapme.be

[04/229.84.20](tel:042298420)

Impôt des sociétés de A à Z - ISOC - Les mercredis à partir du 6 novembre 2024, Verviers

Renseignements

Tél. : 087/32.54.55

€ 330,00 € ou 15 Chèques-Formation



Dates de formation

Les mercredis à partir du 6 novembre 2024

Horaire

5 soirées de 18h30 à 21h30



Site de Verviers

Rue de Limbourg, 37

4800 Verviers

Belgique

inscription-Verviers@centreifapme.be

[087/32.54.55](tel:087325455)